

Communiqué de presse**La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
annonce les gagnants des prix Casque de sécurité bleu de 2017**

Yellowknife, T.N.-O. (Le 16 octobre 2017) – La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT), dans la foulée de sa mission de promotion de la santé et de la sécurité au travail (SST) et d'activités de sensibilisation constantes, a présenté la première édition des prix Casque de sécurité bleu. Bert Hausauer, agent de sécurité en chef, et Meta Antolin, spécialiste en SST, de la CSTIT, ont remis les prix à deux agentes administratives principales, Sheila Bassi-Kellett pour Yellowknife et Judy Goucher pour Hay River.

Lancés lors de la conférence des administrateurs gouvernementaux locaux des Territoires du Nord-Ouest (LGANT) en octobre 2016, les prix Casque de sécurité bleu sont remis en guise de distinctions en matière de santé et la sécurité au travail. Ils visent à encourager les communautés de l'ensemble des Territoires à se doter d'un programme en SST. Pour être admissibles au prix, les agents administratifs principaux doivent fournir une liste de documents pertinents décrivant les activités réalisées pour sensibiliser à la SST au cours de l'année écoulée. Les communautés répondant aux critères reçoivent un prix de reconnaissance et courent la chance de gagner une formation en SST.

« Un programme de SST est un élément central dans le système de responsabilité interne d'une ville pour assurer la sécurité au travail, déclare Judy Kainz, directrice, Services de prévention et aux employeurs. Nous sommes conscients des défis que pose le démarrage d'un tel programme et nous sommes déterminés à appuyer les efforts des communautés et de leurs entreprises, et à reconnaître leurs réalisations. »

La CSTIT a présenté les prix lors de la conférence et de l'AGA des LGANT de 2017, à Yellowknife, du 3 au 5 octobre.

Pour obtenir des pistes sur l'élaboration de programmes de SST à l'intention d'entreprises de toutes les tailles, veuillez consulter wscc.nt.ca/fr ou wscc.nu.ca/fr.

-30-

Jacqueline Mo
Gestionnaire des communications par intérim
Tél. : 867 920-3829
Sans frais : 1 800 661-0792, poste 3829
Courriel : jacqueline.mo@wscc.nt.ca

La CSTIT est un organisme gouvernemental indépendant chargé de l'administration des Lois sur l'indemnisation des travailleurs, des Lois sur la sécurité, des Lois sur l'usage des explosifs et des Lois sur la santé et la sécurité dans les mines, ainsi que de leurs règlements connexes.

De concert avec ses partenaires, la CSTIT fournit des services à près de 40 000 travailleurs et 4 000 employeurs dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Nous traitons plus de 3 000 demandes d'indemnisation et menons plus de 1 000 inspections chaque année pour maintenir la sécurité des milieux de travail nordiques. La CSTIT est unique au Canada, car il s'agit du seul organisme d'indemnisation à desservir des travailleurs dans plus d'une province ou d'un territoire. Nous offrons avec fierté nos services dans les langues officielles des deux territoires.